



Pouvoir d'achat et Télétravail

LETTRE OUVERTE

Madame Carine CHEVRIER

Secrétaire Générale du ministère de la Justice
Secrétariat Général

Ministère de la justice
13 Place Vendôme
75042 PARIS Cedex 01

Objet : Pouvoir d'achat et télétravail

Madame la Secrétaire Générale,

Les fonctionnaires voient leur pouvoir d'achat s'éroder de manière continue avec une inflation de +35% sur les 20 dernières années quand le point d'indice a péniblement progressé de 9%. La conjoncture internationale actuelle est venue encore aggraver la situation.

Les conséquences de la guerre en Iran se sont faites clairement ressentir sur le prix de l'essence (+18% en 2 semaines). Ce surcoût vient impacter le pouvoir d'achat et grever significativement le budget des fonctionnaires qui utilisent quotidiennement une voiture thermique pour venir travailler.

A situation exceptionnelle, remède exceptionnel !

Pour cette raison nous sollicitons un assouplissement des conditions et des modalités de mise en œuvre du télétravail au sein du ministère de la justice fixées par la circulaire du 23 février 2024.

Comme le prévoit la circulaire elle-même, nous réclamons la mise en place des modalités exceptionnelles prévues en cas de « *situation exceptionnelle* » qui « *s'entend comme une situation perturbant (...) le travail sur site* ».

Nous réclamons la possibilité pour nos collègues de faire plus de 3 jours de télétravail par semaine (alors que dans la pratique nos collègues sont trop souvent limités à 1 jour de télétravail par semaine) et de s'affranchir de l'obligation de présence de 2 jours par semaine sur le lieu d'affectation.

Nous demandons que le Secrétariat Général prenne une note afin d'encourager la hiérarchie à favoriser le télétravail partout où cela est possible (et au-delà de la limite d'1 jour de télétravail par semaine), mais également le travail sur cycle hebdomadaire de 4 jours, et ce pendant toute la durée de cette crise.

Madame la Secrétaire Générale, il y a urgence à prendre les mesures qui s'imposent pour tenter d'endiguer le paupérisme des agents en leur permettant de limiter les frais de leurs déplacements professionnels.

Le Secrétaire Général,

Emmanuel BAUDIN

